



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID-19 : AMÉNAGEMENT DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES
PROFESSEURS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

Mercredi 15 avril 2020

La crise sanitaire exceptionnelle que traverse le pays a nécessité l'interruption de l'organisation des concours internes et externes du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La perspective d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai permet de reprogrammer les épreuves des concours sous réserve des évolutions de la situation sanitaire.

Il s'agit à la fois :

- de ne léser aucun des 256 377 candidats de cette session ;
- d'assurer en toutes circonstances la sécurité des candidats et des organisateurs en appliquant les règles sanitaires strictes ;
- de permettre la nomination des professeurs stagiaires le 1^{er} septembre 2020.

Afin de tenir compte des contraintes nouvelles du calendrier, après une série d'échanges avec les partenaires sociaux et les autorités sanitaires, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a décidé d'apporter des modifications dans l'organisation des concours pour cette année 2020.

- **Les concours externes de recrutement qui ont commencé iront à leur terme.** A partir du mois de juin, les épreuves d'admission seront organisées dans le respect strict des règles sanitaires. Autant que de besoin et dans la mesure du possible, la visioconférence sera privilégiée.
- **Les concours externes qui n'ont pas commencé, ce qui concerne un peu moins de 180 000 candidats, sont réorganisés.** Les épreuves d'admission, qui auront lieu au mois de juin et de juillet, seront constituées des seules épreuves écrites. Elles seront passées dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict.
 - o A la rentrée, ces fonctionnaires stagiaires bénéficieront d'un accompagnement renforcé et de la visite d'un inspecteur pour faire le point. Au printemps 2021, la procédure de titularisation comportera un oral dont les contours seront définis dans les prochaines semaines.
- **Par ailleurs, toutes les épreuves des concours internes qui n'ont pas été passées sont reportées à la rentrée septembre 2020.**

Chaque candidat reçoit en ce moment même un courrier l'informant personnellement des nouvelles modalités de concours. Dans les toutes prochaines semaines, un calendrier plus précis de passation des épreuves sera publié.

Quelques chiffres clés

- 256 377 candidats pour 29 438 postes offerts aux concours internes et externes de recrutement des professions enseignantes, des personnels de direction, des personnels des corps d'inspection, de CPE et de PsyEN ;
- 136 concours externes organisés et 90 concours internes ;
- 430 épreuves écrites ont été passées pour certains concours, soit 79 696 candidats dont 2/3 des agrégations, le CAPEPS et certains CAPET ;
- 79 concours ont été reportés, soit un total de 330 épreuves pour près de 176 681 candidats.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**